



DECLARATION PRELIMINAIRE SUR L'OBSERVATION DES SCRUTINS COMBINÉS DU 20 DECEMBRE 2023

1. MISE EN CONTEXTE :

- Les élections sont organisées avec une régularité suffisante et convoqué conformément au calendrier électoral ;
- Les électeurs en général et les candidats en particulier ont accompli leurs devoirs civiques lors des scrutins combinés du 20 décembre 2023 ;
- Les animateurs sont attendus et les institutions également (Parlement, Gouvernement central, Assemblée provinciale, Gouvernement provincial, Conseils communaux) ;
- Les citoyens participent à la direction des affaires politiques par l'intermédiaire des représentants librement choisis.

2. METHODOLOGIE :

la MOE-CNJ veut assurer une approche cohérente de l'observation électorale dans les 26 provinces de la RDC ;

La MOE-CNJ a déployé 45 000 observateurs formés et appuyé par des superviseurs et analystes expérimentés dans différents aspects de l'observation électorale. Tous ces observateurs sont tenus au respect du code de conduite ;

Cette méthodologie a permis à la MOE-CNJ de s'assurer que l'information sur la conduite des scrutins du 20 décembre 2023 et sur d'autres indicateurs de l'environnement démocratique et recueillie de manière systématique par ses observateurs.

3. PREPARATIFS DES SCRUTINS :

La MOE-CNJ a noté que, la CENI a :

- Publié le calendrier électoral,
- Organisé des cadres de concertation à chaque opération électorale pour privilégier la transparence et l'intégrité ;
- Organisé des campagnes de sensibilisation ;
- Organisé un cadre de concertation spécifique à l'intention des candidats président de la République ;
- Accrédité les observateurs, témoins et journalistes ;
- Recruté et formé des agents électoraux ;

4. LE TABLEAU SYNTHÈSE DE L'OBSERVATION JOUR DU VOTE

| PROVINCES | CRITERES D'ÉVALUATION | OBSERVATIONS | INCIDENTS SIGNALES | RECOMMANDATIONS |
|----------------|---|--|---|--|
| KINSHASA | <ul style="list-style-type: none"> Ouverture des bureaux, Problèmes logistiques | <ul style="list-style-type: none"> Ouverture tardive des bureaux de vote dans quelques sites (Centre de vote Beaux-Arts Gombe, Centre Ecole d'Afrique Ngaliema Kinsuka) ; Non affichage des listes des électeurs au centre. | <ul style="list-style-type: none"> Engouement et débordement des électeurs Fermeture tardive des bureaux Violences verbales entre lecteurs ; Difficultés pour les électeurs d'identifier leurs bureaux de vote cas de monnayage avant d'accéder dans certains bureaux de vote. | <p>La MOE CNJ recommande :</p> <p>Au Gouvernement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les sanctions contre les auteurs des destructions des matériels électoraux lors des votes ; La poursuite des enquêtes sur les allégations de tricherie pour assurer l'intégrité des résultats. <p>A la CENI :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le renforcement de la formation des agents électoraux pour garantir le respect strict des procédures de vote. <p>L'amélioration de la logistique électorale pour éviter les retards et les pénuries des matériels. Identification des candidats auteurs des troubles ayant causé la tricherie.</p> |
| KWANGO | Problèmes logistiques | Arrivée tardive des Kits électoraux dans certains bureaux de vote et absence dans d'autres ; | | |
| KWILU | Problèmes logistiques | <ul style="list-style-type: none"> Absence des Kits électoraux dans certains bureaux ; Non affichage des listes d'électeurs. | | |
| KASAÏ | Gestion des électeurs | Débordement des électeurs dans certains bureaux de vote (TSHIKAPA-VILLE) | | |
| KASAÏ-ORIENTAL | <p>Attitude des leaders, candidats au scrutin ainsi qu'adeptes des camps politiques ;</p> <p>Participation des électeurs</p> <p>Ouvertures des bureaux de vote.</p> | <ul style="list-style-type: none"> TSHILENGA : Usurpation d'un bureau de vote par un candidat à la législature nationale LUPATAPATA secteur de MUKUMBI : ouverture tardive des bureaux de vote, ce qui n'a pas facilité la participation de tous électeurs au scrutin. | <p>Intimidations des électeurs et violences verbales dans la population ;</p> <p>Attaques des agents électoraux par la population</p> | |
| KASAÏ CENTRAL | <ul style="list-style-type: none"> Ouverture des bureaux de vote Problèmes techniques | <ul style="list-style-type: none"> 60% des bureaux de vote ouvert Territoire de LUIZA <p>20% des bureaux de vote ont connus des problèmes techniques dû à l'insuffisance</p> | | |

| | | | | |
|------------|--|--|--|--|
| | | des câbles et d'autres matériels sensibles (Bulletins de vote, fiches des résultats...). | | La mise en place de mesures de sécurité adéquates pour protéger les électeurs et les observateurs. |
| ITURI | Surveillance électorale | BUNIA (Quartier NIAKASANSA Interdiction d'accès au centre pour les observateurs et témoins | | |
| | Cas de tricherie | Territoire de MAMBASA <ul style="list-style-type: none"> • Dans un centre lors du dépouillement, contradiction entre le nombre des électeurs attendus et celui des votants. • L'existence des bulletins de vote rempli au nom du candidat Président de la République N°3 et de l'ancien gouverneur nommé Abdallah PENE MBAKA candidat député national. | | |
| TANGANYIKA | Défis sécuritaires | Au Centre MAPEMA ville une autorité politique emporte la Machine à voter après le vote à une destination inconnue en complicité avec un agent de la CENI non identifié. | | |
| MANIEMA | | Corruption et intimidations des électeurs par les autorités politiques locales cas du centre de vote de KAMA II. | | |
| TSHUAPA | <ul style="list-style-type: none"> • Participation des électeurs ; • Viabilité du scrutin. • Problèmes techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Participation fictive des électeurs dans certains sites électoraux. • défaillances techniques ayant perturbé le processus de vote dans L'EP NSONGEKELESE | <ul style="list-style-type: none"> • Territoire d'IKELA (EP YOLINGOLI) Prise en otage d'un centre de vote par un candidat député national et ses adeptes pour se voter lui-même ainsi que les candidats de son obédience. • Certains candidats ont continué à battre campagne le jour du vote. • secteur LOKINA au centre BITONGO un agent de la CENI serait mort, décapité par les | |

| | | | | |
|--------------------|--|---|---|--|
| | | | proches d'un candidat député répondant au nom de Gregory BOLOMA | |
| SANKURU | Ouverture du bureau de vote. | Pas de bureau de vote ouvert avant 12 heures, un retard observé sur la grande partie de la Province. | | |
| HAUT-LOMAMI | Déploiement des matériels. | MALEMBA NKULU Arrivée des matériels le jour du vote avec deux heures de retard. | Début tardif des élections avec pour conséquences faible participation de la population aux élections. | |
| LOMAMI | Ouverture des bureaux de vote ; Viabilité du fichier électoral. | <ul style="list-style-type: none"> • KABINDA : Absence des matériels dans les bureaux de vote, absence d'indicateur de bureaux de vote ; • NGANDAJIKA Piratage du fichier électoral estime la population. | NGANDAJIKA La population a détruit le Centre DITALALA prétextant que la machine n'affichait qu'un seul candidat... | |
| TSHOPO | Ouverture des bureaux de vote ; | ISANGI <ul style="list-style-type: none"> • L'ouverture tardive de 50% des bureaux de vote et de dépouillement. • 30% des bureaux, le vote continue jusqu'aujourd'hui. | | |
| | | | Centre E.P YAMBOSE/LUMUMBA, où les inciviques ont semé des actes de vandalisme qui ont perturbé le bon déroulement du scrutin. L'ordre a été établi grâce à l'intervention des agents de l'ordre. | |

6. PARTICIPATION DES JEUNES :

Le Conseil National de la Jeunesse représente et promeut les droits d'un groupe spécifique et a choisi, de mener un effort d'observation à travers sa Mission dénommée « MOE-CNJ », qui évalue la participation de ce groupe spécifique au processus électoral.

7. LEÇONS A TIRER :

- La CENI a organisé et tenu des élections conformément à la loi ;
- Malgré certaines faiblesses liées au déploiement et à l'insuffisance des matériels, la CENI a pu apporter des réponses et permettre aux électeurs d'accomplir leur devoir civique ;
- L'engouement des électeurs a démontré l'intérêt qu'ils attachent au processus électoral : ceci peut conforter un fort taux de participation ;
- Le déploiement des kits électoraux est une opération délicate qui nécessite des ressources conséquentes et le suivi d'un plan y afférent ;
- L'éducation civique et la sensibilisation électorale sont incontournables dans un pays comme la RDC...

8. COMMENTAIRES :

Pour refléter le constat selon que le peuple s'est livré à cet exercice démocratique en toute quiétude, la centrale de la MOE-CNJ continue la compilation des résultats en vue de l'élaboration d'un rapport définitif. Elle constate à ce stade que les élections du 20 décembre en RDC ont été marquées par une appropriation effective par l'ensemble des parties prenantes marquée par un engagement civique remarquable. Bien que des défis aient été rencontrés, le processus électoral a démontré la résilience de la démocratie congolaise. Il est impératif de tirer les leçons de ce scrutin pour consolider les fondements démocratiques et garantir la crédibilité des futures élections et consolider notre jeune démocratie.

Fait à Kinshasa, le 21 décembre 2023
Pour MOE-CNJ

WILLIAM MUKAMBILA

Chef de Mission

